



La raison de notre espérance

L'autorité des saintes Écritures

L'autorité des saintes Écritures

« Nous recevons tous ces livres — et ceux-là seulement — comme saints et canoniques, pour régler, fonder et confirmer notre foi. Nous croyons avec une pleine certitude toutes les choses contenues dans ces livres, non pas tant parce que l'Église reçoit ces livres et les approuve en tant que tels, mais principalement parce que le Saint-Esprit rend témoignage dans notre cœur qu'ils sont de Dieu, leur contenu même attestant qu'ils sont de Dieu. En effet, même les aveugles peuvent percevoir que les choses qui y sont prédites s'accomplissent. »

Confession de foi des Pays-Bas, article 5

1. L'Église reçoit les livres de la Bible comme un cadeau
2. Pourquoi Dieu nous a-t-il donné ces livres?
 - a. Pour régler notre foi
 - b. Pour fonder notre foi
 - c. Pour confirmer notre foi
3. Comment savons-nous que la Bible est la Parole de Dieu?
 - a. Le témoignage du Saint-Esprit
 - b. Le témoignage des Écritures

Dans sa grande sagesse, Dieu nous a donné, non pas un petit livret, mais un ensemble de 66 livres qui nous révèlent toutes les informations nécessaires à notre salut et à notre vie. Pourquoi devons-nous recevoir ces 66 livres comme canoniques? Comment un chrétien peut-il avoir la certitude que ces livres seuls constituent la Parole de Dieu? Comment cela façonne-t-il notre vie?

1. L'Église reçoit les livres de la Bible comme un cadeau

Par fidélité aux Écritures, la Confession de foi des Pays-Bas déclare : « Nous recevons tous ces livres — et ceux-là seulement — comme saints et canoniques » (art. 5). Nous recevons : cela signifie que nous n'examinons pas les 66 livres de la Bible pour déterminer leur sainteté et leur canonicité. Ces livres sont saints et canoniques en eux-mêmes. Notre rôle ne consiste pas à analyser les Écritures en vue de porter un jugement humain sur le statut ou l'origine divine des livres bibliques. Notre raison humaine

corrompue ne peut pas se placer au-dessus de la Parole de Dieu. Nous la recevons comme un cadeau de Dieu, qui nous donne lui-même ces livres pour notre bien.

« Or, tout ce qui a été écrit d'avance l'a été pour notre instruction, afin que, par la patience et par la consolation que donnent les Écritures, nous possédions l'espérance » (Rm 15.4).

Puisque Dieu, dans sa grâce, a bien voulu nous donner sa Parole pour notre instruction, nous devrions simplement répondre en acceptant dans une humble reconnaissance ce merveilleux cadeau de Dieu.

« Nous rendons continuellement grâces à Dieu de ce qu'en recevant la parole de Dieu que nous vous avons fait entendre, vous l'avez accueillie, non comme la parole des hommes, mais comme ce qu'elle est vraiment : la parole de Dieu qui agit en vous qui croyez » (1 Th 2.13).

Nous ferions preuve de profonde ingratitude si nous mettions de côté la Parole de Dieu, si nous disions que nous n'en avons pas besoin, si nous la déclarions sans valeur ou si nous prétendions que la Bible contient des erreurs et des contradictions. Paul pouvait ainsi dire au sujet de ses enseignements et de ses lettres : *« Demeurez fermes et retenez les instructions que nous vous avons transmises, soit de vive voix, soit par lettre » (2 Th 2.15).*

2. Pourquoi Dieu nous a-t-il donné ces livres?

L'article 5 ajoute que Dieu nous a donné ces livres *« ... pour régler, fonder et confirmer notre foi »*.

a. Pour régler notre foi

Nous avons déjà vu que le mot « canonique » est employé dans le sens de norme ou de règle pour notre foi et notre vie. Nous sommes appelés à conformer nos convictions et notre vie aux Écritures, car elles possèdent une autorité canonique. Nous ne choisissons pas nos convictions en fonction de nos préférences. C'est la Parole de Dieu qui détermine les croyances auxquelles nous devons adhérer ou non. Nous devrions tester toutes les opinions humaines à la lumière de cette norme infaillible et rejeter toute idée contraire aux Écritures. Nous ne pouvons pas croire plus de choses ou moins de choses que ce que la Bible nous enseigne. Si vraiment nous recevons la Bible comme un cadeau de Dieu, nous devons l'accepter en totalité.

« Je l'atteste à quiconque entend les paroles de la prophétie de ce livre : Si quelqu'un y ajoute, Dieu ajoutera à son sort les plaies décrites dans ce livre. Et si quelqu'un retranche des paroles du livre de cette prophétie, Dieu retranchera sa part de l'arbre de vie et de la ville sainte, décrits dans ce livre » (Ap 22.18-19).

b. Pour fonder notre foi

Nous recevons les Écritures pour fonder sur elles notre foi. Notre foi ne repose sur aucune autre « preuve » que les Écritures. Pour quelle raison croyons-nous dans la doctrine de la création ou dans la

résurrection du Christ? Est-ce parce que les scientifiques auraient prouvé ces faits? Ou parce que cela m'apparaît logique et cohérent? Ou parce que mes parents me l'ont enseigné? Pas du tout! C'est simplement parce que Dieu nous le dit dans sa Parole!

Nous devons certes expliquer aux non-croyants les raisons de notre espérance, comme le Seigneur nous le demande (1 Pi 3.15), car la foi ne s'oppose pas à la raison. Notre Dieu est la source même de toute intelligence et de toute sagesse. Cependant, nous ne nous faisons pas d'illusion sur les capacités du cœur humain non régénéré qui est plongé dans l'obscurité. *« Ils se sont égarés dans de vains raisonnements, et leur cœur sans intelligence a été plongé dans les ténèbres »* (Rm 1.21). Nous avons le devoir de présenter une apologétique bien articulée par amour pour Dieu et pour notre prochain. En même temps, nous attestons notre dépendance à l'égard du Saint-Esprit dans l'évangélisation.

Ce ne sont pas les démonstrations logiques qui sauvent, car, sans la lumière de la Parole et de l'Esprit, les arguments logiques ne pourront qu'encourager l'esprit de contradiction à se manifester et pourront toujours faire l'objet d'une réfutation d'une manière ou d'une autre par des esprits obstinés. Nous devons montrer que ce que nous croyons est enseigné dans la Bible et se conforme aux Écritures. Les Écritures saintes forment le seul fondement de notre foi, car *« il est impossible que Dieu mente, nous avons donc un puissant encouragement, nous dont le seul refuge a été de saisir l'espérance qui nous était proposée »* (Hé 6.18).

c. Pour confirmer notre foi

Les Écritures saintes demeurent le seul moyen par lequel Dieu soutient et confirme notre foi. Le doute nous assaille souvent. La vie nous amène à nous demander si ce que nous croyons est réellement vrai. Qu'est-ce qui peut confirmer notre foi? De grands historiens? Des experts scientifiques? Des fouilles archéologiques?

Bien sûr, ces moyens peuvent parfois servir à témoigner en faveur de la fiabilité de la Parole de Dieu que nous avons déjà reçue par la foi. Cependant, quand nous cherchons un moyen terrestre de confirmer des vérités célestes, nous restons toujours vacillants dans le doute. Par contre, plus nous connaissons les Écritures et accepterons son message comme venant directement de la bouche de Dieu, plus notre foi deviendra forte et solide. Nous devrions sans cesse étudier les Écritures et chercher à les comprendre de mieux en mieux. *« Désirez comme des enfants nouveau-nés le lait non frelaté de la parole, afin que par lui vous croissiez pour le salut »* (1 Pi 2.2).

3. Comment savons-nous que la Bible est la Parole de Dieu?

Pour répondre à cette question, l'article 5 commence par lancer une petite pointe polémique. D'après l'Église de Rome, l'Église détiendrait l'autorité d'approuver tel ou tel livre au rang de livre canonique ou de rejeter sa canonicité. Selon cette façon de voir, nous saurions que la Bible est la Parole de Dieu parce que l'Église le déclare. L'article 5 nous dit au contraire :

« Nous croyons avec une pleine certitude toutes les choses contenues dans ces livres, non pas tant parce que l'Église reçoit ces livres et les approuve en tant que tels, mais principalement parce que... »

Bien sûr, l'opinion de l'Église n'est pas à rejeter. Quand elle nous enseigne à nous soumettre à l'autorité de la Bible, nous devrions en tenir sérieusement compte. Après tout, le Seigneur a confié la prédication de la Parole à son Église. Cependant, nous ne croyons pas dans la Bible parce que l'Église le dit. Notre certitude concernant la nature divine et l'autorité des Écritures doit venir d'une autre source que d'un témoignage humain. L'article 5 nous propose deux témoignages.

« Nous croyons avec une pleine certitude toutes les choses contenues dans ces livres [...] principalement parce que le Saint- Esprit rend témoignage dans notre cœur qu'ils sont de Dieu, leur contenu même attestant qu'ils sont de Dieu » (art 5).

a. Le témoignage du Saint-Esprit

La première raison pour laquelle nous croyons pleinement toutes les affirmations de la Bible vient du témoignage du Saint-Esprit dans nos cœurs. Ce témoignage intérieur ne constitue ni un ajout aux Écritures ni une révélation directe du Saint-Esprit à côté de la révélation que Dieu nous donne dans sa Parole. C'est le témoignage que le Saint-Esprit atteste dans nos cœurs lorsque nous nous tenons à l'écoute de la Parole de Dieu. L'Esprit ouvre alors notre cœur à sa Parole pour que nous en reconnaissons l'origine et la nature divine et que nous nous soumettions à son autorité.

Pendant que l'apôtre Paul prêchait l'Évangile à Lydie, *« elle écoutait et le Seigneur lui ouvrit le cœur pour qu'elle s'attache à ce que disait Paul »* (Ac 16.14). Cette œuvre de l'Esprit s'avère absolument nécessaire.

« Mais l'homme naturel ne reçoit pas les choses de l'Esprit de Dieu, car elles sont une folie pour lui, et il ne peut les connaître, parce que c'est spirituellement qu'on en juge » (1 Co 2.14).

Le raisonnement humain ne pourra pas nous convaincre que la Bible est la Parole de Dieu. Nous avons besoin d'une conviction intérieure qui vient du Saint-Esprit produisant la foi dans nos cœurs. *« Car notre Évangile n'est pas venu jusqu'à vous en paroles seulement, mais aussi avec puissance, avec l'Esprit Saint et une pleine certitude »* (1 Th 1.5).

b. Le témoignage des Écritures

La deuxième raison pour laquelle nous croyons toute la Bible se trouve dans le témoignage interne des livres de la Bible, *« leur contenu même attestant qu'ils sont de Dieu »* (art. 5). Les Écritures rendent témoignage à leur propre nature divine. L'accomplissement de leurs nombreuses prophéties constitue un bel exemple. Pensons à la promesse d'une descendance nombreuse à Abraham (Gn 12 et 15), à la prophétie concernant Cyrus envoyé pour délivrer Israël de Babylone (És 44.28; 45.1,13), aux prophéties de Daniel sur la succession des différents royaumes et bien sûr aux innombrables prophéties très précises concernant la venue du Messie. *« En effet, même les aveugles peuvent percevoir que les choses qui y*

sont prédites s'accomplissent » (art. 5). Nous pourrions également faire valoir l'unité de la Bible, la beauté de son style, la majesté et la puissance de son message, etc.

Cependant, il se trouvera toujours des hommes pour attaquer la Bible, en disant qu'elle contient des mythes et des légendes, que certains événements rapportés ne se sont pas réellement produits, ou que ses prophéties ont été écrites « après coup ». C'est par la foi que nous recevons la Bible comme un cadeau de Dieu si merveilleux et si précieux. Cette conviction vient du Saint-Esprit qui agit en nous et qui nous procure un si grand encouragement au milieu de nos luttes quotidiennes.

Paulin Bédard, pasteur

La raison de notre espérance, série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas.

L'auteur est pasteur et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.

Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Il est également interdit de reproduire la Confession des Pays-Bas dans son intégralité à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des Éditions Kerygma. Ressources chrétiennes a obtenu cette permission dans le cadre de cette publication.